L’éco prescription en officine

Contexte

En 2015, l’ASOQS (Association pour l’Optimisation de la Qualité des Soins), une association de médecins généralistes des Vosges, s’est intéressée à la problématique croissante de la présence de molécules pharmaceutiques dans les eaux. En collaboration avec des professionnels de santé, notamment des pharmaciens et des vétérinaires, cette réflexion a abouti à la **création du projet ECOPRESCRIPTION**.

L’une des principales actions menées auprès des médecins consiste à promouvoir, lorsque l’efficacité et la tolérance sont équivalentes, la prescription du médicament ayant le plus faible impact environnemental.

Pour cela, les praticiens s’appuient sur le document suédois « Environmentally Classified Pharmaceuticals », qui classe les médicaments selon un score de risque environnemental évaluant la persistance (P), la bioaccumulation (B) et la toxicité (T) de chaque molécule.

L’indice PBT est connu désormais sous le nom d’Hazard Score.

Ce référentiel permet ainsi d’apprécier de manière documentée la dangerosité environnementale des résidus médicamenteux, en milieu aqueux. De la même manière, cela a un impact sur la croissance de l’antibiorésistance.

Par ailleurs, le projet encourage également les prescripteurs à sensibiliser leurs patients au retour des médicaments non utilisés (MNU) en pharmacie, afin qu’ils soient pris en charge par une filière sécurisée de destruction.

Outre l’aspect environnemental *stricto sensu,* la production médicamenteuse émet des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Selon les données du Shift Project, 29% des émissions des GES du système de santé sont causées par les médicaments.

Cette approche s’inscrit dans une volonté de réduire la contamination des milieux aquatiques par les résidus médicamenteux tout en maintenant une qualité optimale de prise en charge des patients.

L’objectif poursuivi par les institutions est d’aider les pharmaciens d’officine et leurs équipes à intégrer des pratiques d’éco-prescription et d’éco-dispensation afin de réduire l’impact environnemental du système de santé, tout en maintenant la qualité et la sécurité des soins.

Principes clés de l'éco prescription :

- Privilégier le juste soin : le bon médicament, à la bonne dose, pour la bonne durée, au bon moment et au bon patient ;
- Limiter le gaspillage médicamenteux et les prescriptions inutiles ;
- Favoriser l'observance pour éviter les pertes et les traitements inefficaces : Bilan Partagé de Médication. Selon une étude de l'entreprise *IMS Health* en partenariat avec le Cercle de réflexion de l'industrie pharmaceutique (CRIP) datant de 2022, le coût de la non-observance est estimé à 9,3 milliards d'euros par an pour le système de santé ;
- Sensibiliser les patients au bon usage et à l'élimination des médicaments.

Le rôle du pharmacien d'officine peut être multiple :
=> Analyser les prescriptions et détecter le schéma posologique ;

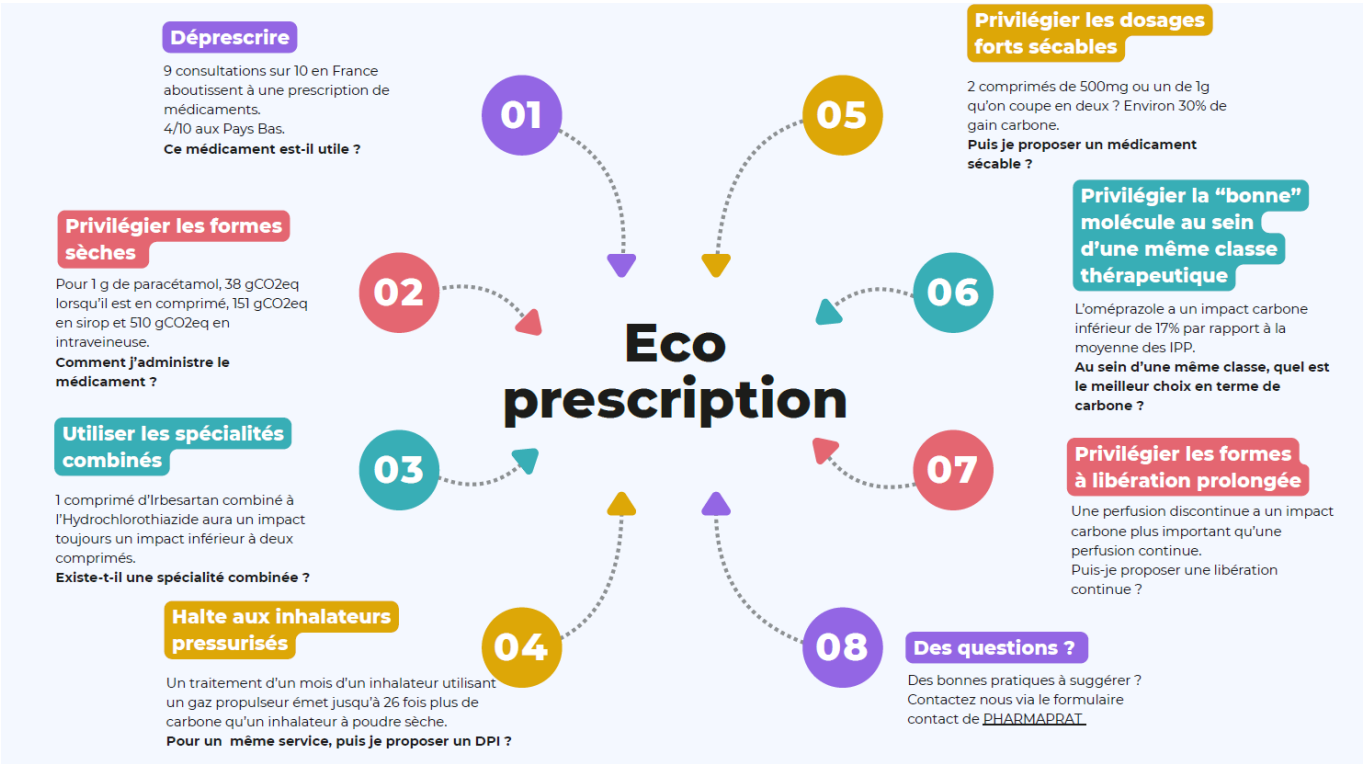
=> Proposer des alternatives pertinentes : formes galéniques adaptées, conditionnements cohérents avec la durée du traitement ;

=> Accompagner les patients dans le bon usage des médicaments ;

=> Participer à la prévention de l'automédication inappropriée.

En pratique

Les règles d'or de l'éco prescription :



Dans la mesure du possible le pharmacien peut :

=> Vérifier les stocks du patients avant délivrance d'un renouvellement ;

=> Privilégier les durées de traitement adaptées et éviter les surplus ;

=> Favoriser les médicaments ayant un impact environnemental moindre lorsque cela est possible et connu ;

=> Informer les patients sur le retour des médicaments non utilisés via la filière Cyclamed ;

=> Limiter les impressions papier inutiles et promouvoir les outils numériques sécurisés.

Focus sur les inhalateurs : illustration CHU Nantes / OMEDIT Normandie

Les inhalateurs pressurisés ont un impact carbone plus élevé par rapport aux inhalateurs à poudre sèche par exemple.

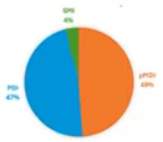
Réduction des émissions de CO2 liées aux inhalateurs

- **4 M.** d'asthmatiques
- **3 - 3,5 M.** de personnes avec BPCO
- **40 à 50 M.** d'inhalateurs consommés/an en France
- **1 %** des émissions du secteur de la santé

Types d'inhalateurs	Bilan carbone
aérosol-doseur pressurisé (pMDI) gaz HFA	11 à 28 kg CO2 par boîte
inhalateur de poudre sèche (DPI)	< 1 kg CO2 par boîte
inhalateur de fines goutelettes "brumisat" (SMI)	< 1 kg CO2 par boîte

÷ 10 à 20

Enquête sur l'année 2019 en France (Omédit IdF)



Exemple : Réduction de l'impact des inhalateurs au CH de St Nazaire

Le Pharmacien Clinicien 2025; 60: e42-e79
#145
Détermination de l'empreinte carbone des inhalateurs utilisés à l'hôpital et recherche de spécialités moins émettrices
G. Mahieu [1], J. Souchon [1], J. Provoost [1], G. Séverine [1]
[1]Pharmacie, centre hospitalier Saint-Nazaire, Saint-Nazaire, France
[2]Pneumologie, centre hospitalier Saint-Nazaire, Saint-Nazaire, France

Nombreux acteurs : pharmaciens, pneumologues, IDE/IPA, direction DD, CPAM, etc.

1 - Etude des consommations / empreinte carbone

- Ventoline® = 23 % consommations = 75 % émissions CO2
- DPI + SMI = 40 % consommations = 1,5 % émissions CO2

2 - Définition d'une population cible et validation d'une stratégie

âge, coordination main-inspiration, capacité inspiratoire

3 - Actions avec les équipes médicales et paramédicales

- sensibilisation/formation des équipes
- adaptation des achats
  - Innovair® > Innovair Nexthaler®
  - Ventoline® > Ventoline Novolizer®
- outils d'aide à la prescription :
  - livret
  - pop-up dans les logiciels de prescription

Livret d'aide à l'écoprescription



Résultats à 1 an

- ↘ **22 %** d'inhalateurs consommés
- ↘ **28 %** d'émissions annuelles, soit 14,5 tonnes eq CO2 (8 A/R Paris-NY)
- Proportion pMDI/PDI reste stable :
  - promotion du juste du soin

Lorsque cela est cliniquement possible :

- Échanger avec le prescripteur sur des alternatives moins émettrices ;
- Former les patients à la bonne technique d'inhalation afin d'éviter les pertes.

Conseils à transmettre aux patients :

- Ne pas stocker inutilement des médicaments à domicile ;
- Rapporter les médicaments non utilisés ou périmés à la pharmacie ;
- Respecter les doses et la durée du traitement prescrites ;
- **Ne jamais jeter les médicaments dans les toilettes, éviers ou à la poubelle. La filière Cyclamed permet de transformer en chaleur les médicaments incinérés.**

Checklist rapide pour l'équipe officinale :
ø Vérifier l'adéquation quantité/durée du traitement ;

ø Identifier les risques de gaspillage potentiels ;

ø Promouvoir l'observance en proposant un BPM si nécessaire ;

ø Consulter le DMP du patient pour identifier les médicaments précédemment délivrés ;

ø Informer sur Cyclamed et le recyclage des médicaments.

Rémunération :

Le rôle du pharmacien dans l'éco prescription peut être valorisé au travers de la ROSP Bon usage des produits de santé.

Définition

L'éco-prescription est un concept qui vise à réduire l'impact environnemental des prescriptions médicales.

Il repose sur une approche pragmatique : **prescrire et dispenser au plus juste, éviter le gaspillage et accompagner le patient vers un usage responsable des médicaments.**

A lire

Transition écologique en santé

Thèse 2024 **« Définition des principes de l'écoprescription des médicaments »**